



CIVAM OLÉICOLE
des Bouches du Rhône

FD CIVAM 13
BP 24
13750 PLAN d'ORGON

Tél : 04.90.78.96.70
civam13@wanadoo.fr

Conseil de saison n°5

Préparons nous à la mouche !

La floraison a dans la plupart des secteurs débuté. Abondante, comme la plupart des années, elle reçoit actuellement les conditions favorables à son bon déroulement. Mais, n'anticipons pas ... beaucoup de facteurs peuvent venir gâter les espoirs et nous essaierons tout au long de cet été de vous prodiguer les meilleurs conseils au meilleur moment.

La Mouche

Nous n'y sommes pas encore, certes, mais il faut dorénavant et déjà se préparer à la traquer.

Je vous rappelle que les périodes de vols de mouche qui se succèdent tout au long de la période de grossissement et maturation de l'olive sont directement liées aux conditions climatiques.

Ce que l'on peut dire sur la situation actuelle est que

- La dernière génération de l'année passée a été importante en nombre d'individus
- l'hiver très doux qui vient de passer a été propice au maintien de ces mouches : celles qui se sont transformées en pupes (sorte de cocon qui passe l'hiver dans les 5 premiers cm du sol et qui ne résiste pas aux températures inférieures à 0°C), et celles qui ne se sont pas transformées et qui volent encore ! En effet, on observe déjà (encore !) des mouches voler dans les oliviers et qui attendent impatiemment l'arrivée des olives pour pondre. Ces observations nous mèneront à prévoir une lutte préventive très tôt en campagne (cf prochain Conseil de Saison n°2007/6).

Ce qui nous intéresse actuellement, concernant la mouche, c'est de prévoir les pièges nécessaires à la connaissance du début du vol de mouche, ce qui permettra de positionner les traitements préventifs.

Je vous rappelle que en partenariat avec l'ACOPA et l'Association des oléiculteurs de Péliganne, le CIVAM oléicole 13 organise une

réunion spéciale mouche

le mardi 29 mai 2007 à Lançon de Provence

Centre Marcel Pagnol, Salle Jacques Auffrey (près de la piscine municipale).

Attention : changement d'heure : cette réunion aura lieu à partir de 18h30

(et non 17h30 comme annoncé dans le dernier CDS).

Au cours de cette réunion, Nathalie vous expliquera la biologie de la mouche, les dégâts qu'elle commet, la stratégie de lutte et les produits homologués.

La société Dow Agrosience nous a assuré de leur présence pour vous indiquer les modes d'action et d'application du nouvel insecticide préventif contre la mouche : le Synéïs Appat.

A l'issue de la réunion, possibilité d'acheter des pièges à phéromone et attractif alimentaire.

Quel est l'intérêt de positionner des pièges ?

Le but est non pas de limiter les mouches en les piégeant, mais de repérer le début du vol pour traiter avant que les dégâts ne soient commis par les vers.

Il existe plusieurs types de piégeage ; nous vous proposons le piégeage alimentaire et/ou le piégeage sexuel : le premier repose sur l'attractivité en nourriture de la mouche, le second diffuse de la phéromone, hormone naturellement émise dans la nature par les mouches femelles pour attirer les mâles.

Tableau comparatif des deux systèmes de piégeage

	Piège alimentaire	Piège sexuel
matériel	Piège à guêpe, solution de phosphate mono-ammonique (30 g / l)	Piège delta, fond englué et capsule à phéromone
Pour une campagne (voir bon de commande)	300 gr de phosphate mono-ammonique	1 piège, 4 fonds, 4 capsules
Nombre de piège par hectare Pour 3 hectares	3 5	1 (ou par parcelle) 2
Avantages	Peu coûteux	<ul style="list-style-type: none"> •Très spécifique de l'espèce considérée (ne piège quasi que les mouches de l'olivier) •Maniement facile
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> •Non spécifique de l'espèce (vous piègez de nombreux insectes différents) •Nécessité de filtrer la solution à chaque relevé 	Plus cher
Surveillance du piège	<ul style="list-style-type: none"> •Deux fois par semaine, entre juin et octobre 	
Que faire lorsque une mouche au moins a été piégée ?	<ul style="list-style-type: none"> •Traiter dans les 3 jours suivant la capture avec un insecticide préventif (Plus d'info dans le prochain bulletin) 	

Réseau de piégeage de la mouche

Les informations estivales sur la mouche diffusées par le civam oléicole 13 à ses adhérents repose sur les **informations fournies par un réseau de piégeage de la mouche**. Vous aussi pouvez participer à renseigner ce réseau : le CIVAM oléicole met à votre disposition gratuite des pièges et vous nous transmettez deux fois par semaine (par mail, fax ou téléphone) le nombre de mouches piégées.

Vous avez des oliviers sur une de ces communes et la démarche vous intéresse ? Contactez-nous rapidement par mail ou téléphone civam13@wanadoo.fr ou 06.07.33.04.86).

Communes concernées : (en dehors de ces communes, nous contacter)

Arles	Eyguières	Jouques	Lançon de Pce	Rognac
Barbantane	Eyragues	La Ciotat	Les Baux	Rousset
Berre l'Etang	Fontvieille	La Fare les Oliviers	Maussane	St Rémy
Coudoux	Grans	Lamanon	Mouries	Velaux
Eygalières	Istres	Lambesc	Pélissanne	

Euzophera pinguis

Rencontré localement sur de jeunes plantations d'oliviers vigoureuses, ce ravageur provoque l'affaiblissement et le dessèchement de charpentièr(e)s ou de l'arbre tout entier. En effet, la chenille de ce papillon fait sa galerie dans le bois après avoir pénétré dans l'arbre soit au niveau du collet (partie basse du tronc) ou au point d'insertion d'une charpentièr(e). Les symptômes apparaissent, selon la génération soit entre avril et juin, soit entre septembre et janvier.

Le diagnostic est un peu délicat dans la mesure où l'écorce boursoufle et se craquelle au point d'entrée de la jeune chenille, mais doit justement attirer l'attention par son contraste avec l'écorce lisse du reste du tronc.

Pour réaliser un état des lieux précis de la zone de vol (qui reste faible et localisée), vous pouvez nous contacter en cas de suspicion (06.07.33.04.86 ou civam13@wanadoo.fr)